

# Communiqué de presse

Embargo: 6.7.2022, 8h30

#### 14 Santé

Interruptions de grossesse en 2021

# 11 000 interruptions de grossesse en Suisse en 2021 et un taux similaire à celui de 2020

Malgré de légères variations, le taux d'interruptions de grossesse en Suisse est resté stable de 2020 à 2021, passant de 6,8 à 6,7 pour 1000 femmes. En comparaison internationale, ce taux est faible en Suisse, même s'il augmente à nouveau depuis 2017. Des taux similaires à ceux de 2020 et de 2021 avaient été observés pour la dernière fois de 2010 à 2012. Ce sont là les résultats définitifs établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2021, 11 049 interruptions de grossesse ont été annoncées, et 10 869 d'entre elles concernaient des femmes domiciliées en Suisse, ce qui correspond à un taux de 6,7 pour 1000 femmes âgées de 15 à 44 ans. En 2020, ce taux était de 6,8 pour 1000 femmes. Parmi le groupe des femmes âgées de 15 à 19 ans, 745 interruptions ont été signalées, ce qui correspond à un taux de 3,7 pour 1000 femmes de cette catégorie d'âge, contre 3,5 en 2020.

#### Augmentation de la part de femmes de plus de 30 ans depuis 2010

Même si le nombre total d'interruptions de grossesse en 2020 et 2021 se situe dans une <u>fourchette similaire</u> aux années 2010, 2011 et 2012, le pourcentage de femmes de plus de 30 ans a augmenté au cours des dix dernières années. En 2010, 45% des femmes ayant eu recours à une interruption de grossesse avaient plus de 30 ans. En 2020 et 2021, cette proportion se montait à 52%. La part de femmes âgées de 25 à 30 ans a peu changé depuis 2010 (23%). En 2010, 33% des femmes ayant eu recours à une interruption de grossesse étaient âgées de moins de 25 ans, contre 25% en 2020 et 2021. La proportion de celles âgées de 15 à 19 ans est passée de 9% en 2010 à 7% en 2021.

#### Augmentation du nombre d'interruptions médicamenteuses

En 2020, les interruptions de grossesse par prise de médicaments ont augmenté par rapport à 2019. Cette tendance s'est maintenue en 2021. À l'échelle nationale, la part des interruptions par prise de médicaments atteignait 80% et celle des interruptions par voie chirurgicale 20%. Depuis 2019, l'augmentation des interruptions par prise de médicaments est observable dans tous les cantons. On constate cependant des différences entre les cantons quant au choix de la méthode: en 2021, la part des interruptions par prise de médicaments se montait à 60% dans les cantons de Fribourg et de Genève, alors qu'elle représentait plus de 90% des cas dans les cantons de Bâle-Ville, du Jura, de Neuchâtel, de Soleure, de Nidwald et d'Uri.

1

#### Part stable des interruptions avant la douzième semaine (95%)

La proportion des interruptions pratiquées avant la douzième semaine de grossesse est restée constante au fil des ans et les différences cantonales sont faibles. En 2021, 95% des interruptions de grossesse ont également eu lieu avant la douzième semaine de grossesse et 77% avant la huitième. Depuis 2007, la part de celles pratiquées après la douzième semaine est aussi restée inchangée (5%).

## Différences régionales et cantonales

Dans certains cantons, le taux d'interruptions de grossesse en 2021 était supérieur à la moyenne suisse de 6,7 pour 1000 femmes. Dans les cantons de Genève et de Vaud, il n'a guère changé par rapport à l'année précédente et s'élevait respectivement à 10,1 et à 9,1. Il a connu une augmentation par rapport à l'année précédente de 7,4 à 8,8 dans le canton de Neuchâtel et de 7,4 à 8,0 dans celui de Zurich, alors qu'il a diminué de 9,1 à 7,0 dans le canton de Bâle-Ville. Le taux d'interruption de grossesse a baissé de 7,2 à 5,8 dans le canton de Bâle-Campagne et de 8,0 à 6,1 dans celui de Schaffhouse. Il était inférieur à la moyenne suisse dans l'Espace Mittelland (6,3), en Suisse orientale et du Nord-Ouest (5,6), en Suisse centrale (5,2) et au Tessin (4,3).

Dans l'ensemble, le taux d'interruptions de grossesse en Suisse est resté stable de 2020 à 2021. Il avait atteint des valeurs similaires pour la dernière fois dans les années 2010 à 2012.

# Renseignements

Tonia Rihs, OFS, section Santé de la population, tél.: +41 58 460 59 50, e-mail: tonia.rihs@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

# Offre en ligne

Ces résultats, ainsi que d'autres graphiques sur les interruptions de grossesse en Suisse en 2021 et une publication générale portant sur les années 2007 à 2020 sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante:

https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/etat-sante/reproductive/interruptions-grossesses.html

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0196

La statistique compte pour vous: <a href="www.la-statistique-compte.ch">www.la-statistique-compte.ch</a> Abonnement aux NewsMails de l'OFS: <a href="www.news-stat.admin.ch">www.news-stat.admin.ch</a>

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

## Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.